

S.M.E.P.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE LA REVISION
DU SCHEMA DIRECTEUR LOCAL DE LA FRANGE OUEST DU PLATEAU DE LA BRIE

Nombre de délégués : 27
Présents : 26



SEANCE DU MERCREDI 6 DECEMBRE 2017

N° 12-2017

Objet : Décision modificative n° 3-2017

Considérant la délibération N° 6-2017 portant sur le vote du compte administratif 2016,

Considérant la délibération N° 2017-2 portant sur l'affectation anticipée des résultats 2016,

Considérant la délibération n°8-2017 portant décision modificative n°1 au budget du syndicat,

Considérant la délibération n°10-2017 portant décision modificative n°2 au budget du syndicat,

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de crédits en raison d'une erreur de saisie,

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical la décision modificative n° 3-2017 telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 040 – Opérations d'ordre	-77 299.89€	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles 202 Frais liés à la réalisation de document d'urbanisme	+77 299.89€	
TOTAL DE LA SECTION	0€	0€

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait à Brie-Comte-Robert, le 06 décembre 2017
Dominique STABLE
Président,

Exécutoire le : 07/12/2017
Reçu en Préfecture le : 15/12/2017
Affiché le : 21/12/2017



S.M.E.P.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE LA REVISION
DU SCHEMA DIRECTEUR LOCAL DE LA FRANGE OUEST DU PLATEAU DE BRIE

* *

*

Siège Social : 2 rue Verdun
77170 Brie-Comte-Robert
Tél. : 01.60.62.15.80
E-mail : syndicats@briecomterobert.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 06 DECEMBRE 2017

Nombre de délégués : 27
Présents : 26

L'an deux mille dix-sept, le six décembre à **dix-neuf heures trente**, le Conseil Syndical légalement convoqué le **29 novembre** s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique STABILE,

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames BOYARD et FONTBONNE, Messieurs COLAS, LAVIOLETTE, SAUVIGNON, GHIRARDELLO, WOFYSY, DEBRAY, STABILE, DECHELETTE, PIOCELLE-CORNILLION, JUBAULT, BEZOT, LE JAOUEN, PAPIN, GAVILLET, TIENNOT, LAZERME, ONETO, SALMON, GARCIA, GIOVANNONI, BENOIT, SONTOT, LAURENT, MARCY.

Le quorum étant atteint, Le Président déclare la séance ouverte

Le procès verbal de la séance du 18 octobre 2017 a été approuvé à l'unanimité.